EN ROUTE POUR LA « NOUVELLE »

Les auteurs de l'assassinat du père Florent, récemment graciés, Robert Lévêque dit « Jésus de Sébasto » et Albert Eeker, ont été transférés hier à la prison de Fresnes, d'où à la fin du mois ils partiront pour la maison d'arrêt de Saint-Martin-de-Ré. Ils y attendront le départ du prochain convoi pour la Guyane.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Un nommé Claude-Lucien Grillot, âgé de 22 ans, marchand ambulant à Belley (Ain), s'est constitué prisonnier à Lyon, déclarant à M. Thévard, procureur de la République, que le remords l'étreignait.

« Le 1er décembre 1905, a-t-il dit, j'ai volé une bourse contenant 15 francs chez un cultivateur de Saint-Martin-de-Bavel, après avoir poussé ce dernier dans une pièce que je fermai à clef.

» Pour ce vol, un nommé Pierre Berthier, dont les antécédents sont déplorables, fut arrêté à Belley où il habite avec sa femme, et le 2 mai dernier, la Cour d'assises de l'Ain le condamnait à dix ans de travaux forcés et à la relégation.

» Or, depuis la condamnation de Berthier, je suis devenu l'amant de sa femme, qui, jour et nuit, ne cesse de pleurer le disparu, et c'est sous l'empire de remords qui empoisonnent mon existence que je vous prie de m'arrêter. »

Ordre a été aussitôt donné de surseoir à l'embarquement de Berthier, qui attend à Saint-Martin-de-Ré le premier paquebot en partance pour la Guyane.

FUITE SUR UNE LOCOMOTIVE

A Jiminez, un nommé Jacques Larcy, garde sur le chemin de fer central du Mexique, s'était pris de querelle avec un Mexicain, et dans le combat qui s'en suivit avait tué son antagoniste.

Une foule de Mexicains essaya alors de lyncher Larcy qui, pour échapper aux poursuites, s'enfuit à la station du chemin de fer, et se dirigeant vers un express en partance pour le Nord, détacha la locomotive du reste du train.

Puis, il obligea le conducteur, en le menaçant de son revolver, à faire partir la machine; au bout de quelques secondes, il filait à toute vitesse vers la frontière américaine, distante de 370 milles.

L'Administration du chemin de fer télégraphia immédiatement, et dans plusieurs stations, on mit en feu les signaux de danger, dans l'espoir que Larcy s'arrêterait dans sa course, par crainte d'une collision. Mais Larcy donna l'ordre au conducteur d'agir comme si aucun signal n'était donné, et les autorités, voyant l'Américain irréductible, donnèrent l'ordre de rendre la voie libre dans toute son étendue.

Larcy couvrit 145 milles en 147 minutes, s'arrêtant seulement à Chihuahua pour prendre de l'eau; puis il accomplit en deux heures et demie le reste du trajet jusqu'à la frontière américaine. Puis, arrivés à la frontière, Larcy et le conducteur abandonnèrent la locomotive et disparurent dans les montagnes. Les autorités mexicaines ont demandé à l'Etat de Texas de rendre la locomotive.

LA DIRECTION DES TORPILLES

L'Empereur d'Allemagne vient de donner l'ordre à un jeune étudiant du séminaire de Fulda, nommé Flettnet, de venir à Berlin et de se mettre à la disposition du ministre de la marine auquel il présentera ses inventions.

Il paraîtrait, en effet, que le jeune Flettner a découvert un moyen de modifier la direction des torpilles après leur décharge du tube. Ces changements de direction seraient sous le contrôle obsolu de l'opérateur.

On attache une telle importance à cette invention que le jeune étudiant a été autorisé à suspendre ses études pour surveiller les expériences.

SCAPHANDRIER ASPHYXIE

Le scaphandrier Rando Liberato, au service de M. Pittorino, était occupé dans la matinée d'hier au fond du bassin du lazaret, à Marseille, à recueillir le charbon tombé des steamers. Sa besogne étant terminée, il s'apprêtait à remonter à la surface lorsque la corde de secours et le tuyau à air furent pris par l'hélice d'un bateau-citerne qui venait approvisionner en eau potable le vapeur *Circassie*, à l'ancre non loin de là. Des secours furent immédiatement organisés.

M. Pittorino, plongeant, coupa la corde et le tuyau retenus par l'hélice et remonta son ouvrier, mais il était trop tard, Liberato avait cessé de vivre. Rando Liberato, sujet italien, était célibataire.

SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE

de Roubaix-Tourcoing

Roubaix-Tourcoing, 2 juin 1906.

La situation des tissages de robe et de draperie s'est notablement améliorée depuis un mois ou deux, pour l'ensemble de l'agglomération de Roubaix-Tourcoing. L'activité varie beaucoup avec les établissements, mais il n'y a guère de maisons où la situation soit réellement mauvaise et on pourrait se montrer très satisfait de la marche des tissages, n'étaient les grèves partielles qui se produisent.

Plusieurs tissages importants battent au complet et donnent à tisser à façon. Dans d'autres usines, bien que le travail ne soit pas aussi abondant, il n'y a néanmoins que fort peu de métiers non montés ou non battants. Enfin, il y a aussi un certain nombre de tissages qui sont mal alimentés, mais dans partie de ces derniers ont fait de la façon pour d'autres maisons.

Dans les teintureries et apprêts, la situation est assez satisfaisante. Il y a bien du travail pour la teinture et l'apprêt des draperies. En ce qui concerne les tissus de robe, le travail est moins suivi et on chôme plus ou moins dans la plupart des maisons, ce qui est, d'ailleurs, à peu près la règle pour cette catégorie d'usines.

Dans le commerce de laines, la consommation n'opère qu'au fur et à mesure de ses besoins, escomptant des prix plus bas; mais rien ne fait prévoir la baisse, les qualités demandées ne se trouvant qu'en quantités relativement restreintes. Le négoce opère plus facilement et accepte les prix cotés. Les affaires avec le dehors sont aussi importantes que l'année dernière à pareille époque.

Le terme clôture entre 6,25 et 5,95. On a traité cette semaine 235.000 kilos.

En blousses, les affaires sont calmes. Les blousses de production deviennent de plus en plus rares. Les croisés Buenos-Ayres sont toujours en faveur. Les prix sont tout à l'avantage des vendeurs.

En déchets, bonne situation. Les déchets bien classés et propres se vendent aisément, à des prix rémunérateurs. Le stock est normal et ne pèse pas sur le marché.

(Reproduction interdite).

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'Union des Sociétés de Secours mutuels

Son but et ses avantages. — Un moyen de l'aider

L'Union des Sociétés de secours mutuels et de retraites approuvées de Roubaix et de ses cantons organise, dans le but de se constituer un premier fond de caisse, une souscription populaire avec lots. C'est le moment de rappeler en quoi consiste ce groupement et à quels besoins il répond.

Fondée, il y a quatre ans, l'Union des sociétés de secours mutuels a été approuvée par arrêté ministériel en date du 2 août 1902. Elle a pour but, en premier lieu, d'aider au développement des sociétés de secours mutuels en fournissant aux membres de ces sociétés les moyens de rechercher, d'un commun accord, tout ce qui pourra favoriser l'extension et les progrès de ces associations. Elle veut aussi venir en aide aux mutualistes dans le besoin, incurables, vieillards, veuves et orphelins, et augmenter les pensions de retraites servies par les sociétés lorsqu'elles sont insuffisantes.

L'Union des Sociétés de secours mutuels a, en outre, un but d'une haute portée morale : elle s'efforce d'user de son influence pour faire prévaloir auprès des pouvoirs publics les justes revendications des sociétés adhérentes et à servir d'arbitre dans tous les cas où une société aurait un litige avec un de ses membres.

Enfin, elle a constitué une caisse de réassurance à laquelle adhèrent, déjà, plusieurs sociétés de la ville. La plupart d'entre elles n'accordent d'indemnités à leurs membres malades que pendant les six premiers mois. Après quoi, faute de ressources, les sociétés sont bien obligées d'abandonner ces malades à leur malheureux sort au moment où les besoins deviennent plus pressants. Grâce à la caisse de réassurance, elles peuvent continuer les secours pendant six autres mois et sauver ainsi de la misère bien des ménages.

C'est pour alimenter cette caisse que l'Union des sociétés de secours mutuels approuvées ouvre une souscription de 30.000 billets à cinq centimes. Elle peut espérer que tous les mutualistes de Roubaix voudront l'aider dans la tâche qu'elle a entreprise. Il y va, d'ailleurs, de leur intérêt.

Toutes les personnes possédant un ou plusieurs carnets sont priées de bien vouloir en verser le montant entre les mains du trésorier de la Réassurance, M. Jules Ferlin, qui se tiendra à leur disposition tous les dimanches de 12 à 1 heure au local de l'Union.

L'Union recevra avec reconnaissance les dons de toute nature qui pourront être adressés chez M. Desanois, place Notre-Dame, café du *Demi-Cercle*, où les lots seront exposés pendant le mois de juin.

Une brillante fête sera organisée dans le courant de septembre à l'occasion du tirage des lots.

UNE GRÈVE D'OUVRIERS MAÇONS

La grève des ouvriers maçons et manœuvres, décrétée par le Syndicat pour le 2 juin, s'est déclarée, samedi matin. Elle est, dès maintenant, presque générale.

A la première heure, plusieurs groupes de maçons, composés d'une quinzaine d'ouvriers chacun, qui n'avaient pas repris le travail, ont parcouru la ville, visitant les chantiers en acclamant la grève. Ils ont ainsi réussi à amener dans leurs rangs un grand nombre d'ouvriers qui avaient repris le travail.

D'une statistique officielle il résulte que 20 maisons sont atteintes par le mouvement grévistes et que le nombre des chômeurs est de 204.

Le mouvement a atteint également les communes environnantes : Mouvaux, Lys, Wattrelos, Croix, Wasquehal, le Blanc-Seau. Au Syndicat des ouvriers maçons de Roubaix et environs, on nous déclare que le nombre total des grévistes n'est pas inférieur à 500 et que la grève sera générale mardi matin.

Voici quelles sont les revendications des grévistes :

1° La journée sera de 10 heures, afin de remédier au chômage qui nous atteint une trop grande partie de l'année, et aussi pour permettre aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans l'accès des chantiers sans exposer les patrons à des procès onéreux pour eux et pour l'ouvrier;

2° Maçons, 0 fr. 50 l'heure; manœuvres, 0 fr. 40;

3° Pour nouveaux travaux de fumisterie, générateurs, etc., entente préalable avec les patrons;

4° Pour les nettoyages et réparations de citernes, fosses d'aisances, vieux puits, fours et toutes les réparations comme fumisterie, deux heures pour une;

5° Pour travail de nuit et jours fériés, deux heures pour une. Sera considéré comme travail de nuit les heures faites en plus de la journée ordinaire. Suppression du travail aux pièces et du marchandage;

6° Pour les travaux dans les communes limitrophes de Roubaix, 1 franc par jour sera accordé à l'ouvrier pour déplacement;

7° Pour les communes au-delà, quand l'ouvrier ne pourra pas aisément retourner chaque jour, les frais de route et la pension en plus;

8° Engagement par les patrons de prendre à leur charge la prime d'assurance contre les accidents; de n'opérer aucune retenue pour soi-disant entretien de matériel, et ne prendre aucun moyen de tourner la loi;

9° Le lundi, le patron accordera un quart d'heure le matin et un quart d'heure l'après-midi pour permettre à l'ouvrier de se rafraîchir;

10° Pendant la période d'hiver, le patron ne payera jamais moins de neuf heures par jour.

NOCES D'OR. — Le quartier du Trichon sera en fête, le lundi de la Pentecôte, pour célébrer les noces d'or du ménage Albert-Goossens, qui habite rue des Fleurs, cour Desrousseaux.

Les deux époux sont fort estimés dans tout le quartier qui se prépare à leur exprimer par de joyeuses manifestations toute son affectueuse sympathie.

Tous les deux sont originaires de Lokeren, près de Gand. Arrivés à Roubaix, il y a 36 ans, ils ont toujours habité ce quartier, où la vénérable jubilaire est universellement connue pour son bon cœur et son dévouement. *Maman Rose*, — c'est ainsi qu'on l'a surnommée dans le voisinage, — accourt au chevet des malades et se prodigue auprès d'eux chaque fois qu'on l'appelle. Elle est, pourtant, âgée de 71 ans.

Le mari, M. Antoine Albert, a deux ans plus qu'elle. Il est occupé, depuis 28 ans, comme tisserand dans l'établissement de MM. François Roussel père et fils, rue des Arts, où il est considéré comme un excellent ouvrier. Robuste et valide malgré son grand âge, il a été administré quatre fois et s'en vante.

Les vieux époux seront entourés, le jour de leur jubilé, d'une nombreuse famille. Ils ont eu dix enfants, dont sept garçons; il leur en reste six, tous mariés, qui ont ensemble 21 enfants et 5 petits-enfants. Par une heureuse coïncidence, on célébrera en même temps que les noces d'or, le mariage d'une petite-fille de M. et Mme Albert.

Les jubilaires seront conduits en cortège par la *Fanfare des Arts* à l'église Saint-Martin, où une messe d'actions de grâces sera célébrée, à dix heures. Dans le quartier, qui sera décoré très élégamment, des jeux seront organisés durant l'après-midi. Un dîner de 80 couverts réunira les époux Albert-Goossens, leur famille et leurs amis chez un des fils qui tient l'estaminet *A la Tonne d'Or*, rue des Fleurs. La fête sera terminée par un bal.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jubilaires et souhaitons qu'ils puissent célébrer leurs noces de diamant.

LES MARIAGES DU LUNDI DE LA PENTECOTE. — 58 mariages sont inscrits pour le lundi de la Pentecôte. M. Leblanc, adjoint au maire, officier de l'Etat-Civil, se tiendra à la Mairie à partir de neuf heures et demie.

FIANÇAILLES. — On annonce le prochain mariage de Mlle Thérèse D'Halluin, fille de M. et Mme Jules D'Halluin, avec M. Alphonse Motte, fille de M. et Mme Alphonse Motte-Jacquart, de Tourcoing.

L'HOSPICE DES VIEUX MENAGES. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la Commission des Hospices a ouvert un concours entre les architectes de Roubaix pour la construction d'un hospice de vieux ménages destiné à être adjoint à l'Hospice de Barbieux. C'est M. Albert Bouvy qui a été classé premier.

NOUS APPRENONS avec regret, la mort de notre concitoyen M. Constantin Peers, décédé à Lille, à l'âge de 85 ans. C'était le père de M. l'abbé Peers, vicaire à Sainte-Catherine, à Lille et de M. Eugène Peers, professeur de musique au collège de Roubaix.

Ses funérailles auront lieu mardi, à dix heures, en l'église Sainte-Catherine.

Nous adressons à la famille Peers nos plus sincères condoléances.

NOUS APPRENONS, avec regret, la mort dans sa 63e année de M. Carlos Dassonville-Venant. Ses funérailles auront lieu mercredi prochain, à dix heures précises, en l'église Saint-Martin.

Nous adressons à la famille de M. Carlos Dassonville nos sympathiques condoléances.

L' « UNION FRATERNELLE MUTUELLE DES ANCIENS SOLDATS MUSICIENS FRANÇAIS », accompagnera demain lundi, à la Fête fédérale de Tourcoing, la Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne ».

Les musiciens trouveront aujourd'hui dimanche, de dix heures à midi, au siège de la Société, café Eeckout, rue de la Gare, des renseignements à ce sujet.

UNE SCÈNE DE DÉSORDRE DANS UN ESTAMINET. — Deux arrestations. — Au cours de son enquête, M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement, a pu déterminer les circonstances de la scène de désordre qui s'est produite dans la soirée de vendredi à l'estaminet de Mme Clémence Pontville, angle des rues du Vivier et Marquisat, scène que nous avons mentionnée succinctement hier matin.

Le perturbateur, Alfred Mathy, et les deux femmes qui l'accompagnaient, exploitent ensemble un estaminet boulevard de Paris, 9, où demeurait il y a quelque temps, Rosa Spiers, une jeune fille domiciliée actuellement au cabaret de Mme Pontville. Ils ne lui avaient point pardonné d'avoir quitté son ancien logement.

En voyant entrer chez elle le trio, Mme Pontville comprit que les nouveaux venus cherchaient une explication et refusa de servir les consommations qu'elles commandaient. Il n'en fallut pas plus pour provoquer leur colère. Sur ces entrefaites, la fille Spiers entra dans la salle de débit. A sa vue l'une des femmes qui accompagnait Mathy, Louise Hémans, 24 ans, son amie, se jeta sur elle et lui porta à la tête un coup d'un instrument de musique, dit épinette, qu'elle tenait à la main. La fille Spiers fut blessée superficiellement. Les deux femmes allaient en venir aux mains, mais le cabaretier, Alfred Watteau intervint en même temps que son amie Clémence Pontville, pour les en empêcher. Il fut pris à partie par Alfred Mathy qui le provoqua à la lutte.

Craignant que la querelle ne tournât au tragique, le cocher qui avait amené le trio en voiture et un ami de Mathy voulurent l'entraîner à ce moment. La colère du perturbateur se changea en une véritable fureur et il opposa aux uns comme aux autres la plus vive résistance. Après avoir lancé un coup de pied à la cabaretière, il saisit l'égouttoir du comptoir et le jeta par terre. Une dizaine de verres furent brisés.

Nous avons relaté comment le forcené brisa ensuite à l'extérieur, sept carreaux de la vitrine, occasionnant pour 25 francs de dégâts. Il ne prit la fuite en voiture qu'à l'arrivée de l'agent Marienne qui parvint à le rejoindre en le poursuivant en vélo. Après avoir refusé au poste du 2e arrondissement, les soins des deux docteurs, il avait été laissé en liberté en raison de ses blessures. Il portait en effet d'assez larges plaies au côté gauche du cou, à l'oreille, à l'épaule et au poignet.

Samedi matin, M. Delteil l'a fait appeler pour l'interroger. Plusieurs plaintes lui avaient en effet été adressées par Mme Pontville et la fille Spiers.

Le magistrat a convoqué également l'amie de Mathy, Louise Hémans, qui avait frappé cette dernière. Tous deux ont été écroués et seront poursuivis sous l'inculpation de bris de clôture, coups et blessures et ivresse.

LES MUSÉES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — A l'occasion de la fête de la Pentecôte, les musées seront fermés aujourd'hui dimanche.

ARRESTATION D'UNE MENDIANTE. — Dans la soirée de mardi dernier, la police arrêtait sur la Grande-Place une jeune fille de 17 ans, Berthe Voisin, demeurant 44, rue du Chemin-de-Fer, qui se livrait à la mendicité. Elle fut relaxée le lendemain, sur sa promesse de rentrer au plus tôt à Béthune, au domicile de ses parents qu'elle a quittés, il y a un an.

Vendredi soir, à neuf heures et demie, elle fut surprise par les agents de police Leclercq et Glorieux au moment où elle importunait les passants par ses sollicitations près de l'arrêt du tramway de Lille, Grande-Place. Elle a été écrouée, malgré une résistance telle qu'il a fallu quatre agents pour la conduire au dépôt. Samedi, à une heure, elle a été conduite à la maison d'arrêt de Lille sous l'inculpation de mendicité habituelle, vagabondage, rébellion et outrages aux agents.

UNE DOUBLE TENTATIVE DE SUICIDE. — A deux reprises différentes, un journalier, Ernest Vanbelleghem, 23 ans, rue Lacroix, 212, a tenté de se suicider dans l'après-midi de samedi. On ne sait exactement pour quel motif. Il y a une quinzaine de jours, dit-on, l'ouvrier qui travaillait pour le compte de M. Jonville, minotier, s'était blessé en déchargeant un sac de farine à la boulangerie de l'*Union*. Il dut interrompre son travail et reçut d'une compagnie d'assurance une indemnité de chômage.

Mais l'ouvrier prétendait qu'il avait touché en moins l'indemnité d'une journée. Il s'en chagrina et se mit à boire samedi après-midi. Vers trois heures, il longeait le quai de Brest, se querellant avec plusieurs ouvriers de chez M. Jonville, qui l'accompagnaient. Soudain Vanbelleghem s'approchant du canal, se laissa glisser le long du talus. Déjà il avait de l'eau jusqu'à mi-corps quand ses compagnons le saisirent et l'obligèrent à remonter sur la berge.

Deux agents de police informés conduisirent le désespéré au poste du 5e arrondissement, où il fut écroué en raison de son état d'ivresse. Quand les agents ouvrirent la porte de son cachot, une heure plus tard, pour le remettre en liberté, ils constatèrent que le prisonnier avait déchiré sa chemise par bandes pour en former un lien. Il avait l'intention de s'en servir pour se pendre. Vanbelleghem est ensuite retourné chez lui.

— Le cadavre d'Edouard Sorlin, cet infortuné tisserand qui s'est pendu vendredi soir, dans sa chambre, à l'estaminet de M. Désiré Browayes, situé à l'angle des rues de Bouvines et du Tilleul, a été examiné samedi matin, par MM. Squivée, commissaire de police, et Eole, médecin-légiste. Il a ensuite été transporté à l'Hôtel-Dieu, puis inhumé dans l'après-midi.

Il résulte de plusieurs témoignages que le malheureux s'adonnait à la boisson depuis de longues années, et ses habitudes d'intempérance avaient précisément pour effet d'augmenter le mal dont il souffrait. L'un de ses parents raconte qu'il dissipa jadis de cette façon les économies de son père, et que celui-ci éprouva un tel chagrin de la conduite de son fils qu'il se suicida aussi en se pendant. Triste exemple!

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS « LECOMTE & DÉPRÉS » prévient ses clients et fournisseurs que tous bruits tendant à la représenter comme ne continuant pas les affaires sont erronés et qu'elle paie à guichets ouverts à son siège social. Elle ajoute qu'elle poursuivra rigoureusement selon son droit tous fauteurs directs ou indirects, intéressés ou non, de bruits pouvant nuire à son crédit. 4264

VIOLONS, mandolines, accordéons, instruments pour Sociétés, Maison **SCREPEL,** 138 bis, Grande-Rue. 915-4

3, rue Saint-Georges, « A la Petite-Jeannette », du 1er juin au 15 septembre, les magasins seront fermés à 1 heure tous les dimanches et fêtes. 4198d

DOCTEUR MONTAICNE, Dentiste, 46, rue de la Gare, Roubaix. Extractions des dents sans douleur. Pose de dentiers en tous genres, 2 à 6 h. 3990

SOUSCRIPTION RUCHE ROUBAISIENNE. — 25.000 billets à 1 franc, **20.000 fr.** de primes. 1re prime **10.000 francs.** — Tirage : 1er juillet.

PLANS DE TOURCOING, 0,50.

PLANS DE ROUBAIX, 0,50.

En vente à la Librairie du « Journal de Roubaix, 5, rue Carnot. 4146

LANNOY

TOUFFLERS

SUBVENTION DÉPARTEMENTALE. — Une somme de 350 francs a été allouée à la commune pour des travaux d'aménagement ou d'agrandissement à l'école officielle des filles.

LYS

FUNÉRAILLES DE M. PIERRE ECHEVIN, ADJOINT. — Samedi matin ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Echevin, rentier, conseiller municipal et adjoint au maire.

La levée du corps a été faite à dix heures, au domicile du défunt, rue du Vert-Pré, par M. l'abbé Lécuyer, curé, assisté de son vicaire, et de celui de Lannoy. Plusieurs couronnes avaient été offertes par le *Conseil municipal* et la *famille*.

Le deuil était conduit par les fils du défunt. Derrière venaient immédiatement les conseillers municipaux. Dans l'assistance très considérable, on remarquait MM. de Montalembert, ancien député du Nord, maire d'Annappes; Mulliez-Dewailly, conseiller d'arrondissement, et beaucoup de notabilités de la région.

Après la messe, le convoi funèbre s'est dirigé vers le cimetière, où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille.

Au milieu de l'émotion générale, M. Boutemy a pris la parole et a retracé la longue et belle carrière de M. Echevin comme cultivateur émérite et collaborateur dévoué dans l'administration de la ville. L'orateur a rappelé à ce sujet que, en reconnaissance des nombreux services qu'il avait déjà rendus à ses concitoyens en 1902, le Conseil municipal lui avait, à cette époque, décerné une médaille de vermeil.

Après avoir exalté les qualités civiques du défunt M. Boutemy a fait l'éloge de sa vie privée qui peut tenir en ces trois mots : Travail, charité, serviabilité. Il a terminé en adressant un suprême adieu à son ami, en son nom, au nom de ses collègues et de la population.

Il était près de midi, quand la cérémonie a pris fin.

LA FRAUDE. — Samedi matin, à cinq heures et demie, MM. Vallet et Lecat, douaniers appartenant à la brigade de Leers, ont mis en état d'arrestation, près du « Charron », un journalier d'Hem, César Deltour, 29 ans, qui était porteur de 9 kil. de café vert étranger. Un individu qui l'accompagnait parvint à s'échapper en abandonnant une ceinture également pleine de café. La saisie est évaluée, au total, à 54 francs.

Le prisonnier a été conduit à Lille dans la journée de samedi.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Poissonnier-Gaillet, un « batteur », M. Hubert Joveneaux, 19 ans, demeurant rue du Progrès, s'est coupé l'index droit au cours de son travail. Quinze jours de repos; docteur Wartel.

LEERS

DANS LA DOUANE. — Parmi les douaniers admis à la retraite à dater du 1er juin se trouve le préposé Bouté, de Grimonpont. Les douaniers de cette brigade se sont réunis le 31 mai, à l'heure où leur collègue achevait sa carrière; ils lui ont dit adieu et lui ont offert, à titre de souvenir, avec les fleurs de circonstance, une canne achetée par souscription. Se faisant l'interprète de ses hommes, le brigadier Benoit a prononcé une allocution, dans laquelle il a exprimé leurs regrets et leurs souhaits.

HEM

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La Commission spéciale se réunira dimanche prochain à neuf heures du matin, à la Mairie, afin d'examiner les demandes de secours et les réclamations.

FLERS-BOURG

UNE FÊTE DE BIENFAISANCE consistent en un grand carrousel attelé, est organisée par les jeunes gens de la commune, le dimanche 15 juillet prochain. Il y aura 240 francs de prix en espèces et surprises. Trois primes spéciales seront tirées au sort entre toutes les voitures qui auront participé au cortège.

UN SERVICE OFFICIEL de correspondance automobile, voyageurs et bagages, reliera de juillet à septembre, **Wissant à Calais, à Wimereux et à Marquise.** — Tous renseignements au Grand-Hôtel de la Digue, 1er ordre Wissant. 4205d

TOURCOING

SUICIDE D'UNE JEUNE OUVRIÈRE

Découverte du cadavre dans le canal

Samedi matin, MM. Desnoulet, Pollet et Debuine, en passant le long du canal de Tourcoing, derrière la propriété de M. Vanoutryve, aperçurent le corps d'une femme flottant à la surface. Ils l'attirèrent sur la berge et reconnurent aussitôt dans la noyée une jeune fille, Léonie Leman, 20 ans, dont la famille habite rue de Menin, 137.

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement fut prévenu et, après les constatations d'usage, fit transporter le corps au domicile des parents. Le père, M. Leman était allé le reconnaître et le réclamer.

Dans l'après-midi, M. le docteur Cuisset a constaté le décès.

Léonie Leman travaillait comme bobineuse à l'établissement Parmentier-Selosse. Elle s'y était rendue pour la dernière fois lundi après-midi; mais au lieu d'attendre la sortie, elle avait demandé à partir à cinq heures. Depuis lors on ne l'avait plus revue, ni à l'usine, ni chez elle.

Son acte de désespoir est attribué à des chagrins intimes. Avant son départ, lundi, de l'atelier, elle avait écrit ces mots sur un papier : « Adieu, chère mère ». Ce billet a été retrouvé dans son porte-monnaie.

INAUGURATION DE LA LIGNE DE NEUVILLE A LA CROIX-ROUGE. — Sous la haute compétence de M. Grouille, ingénieur en chef des services techniques et sous l'habile direction de M. Beuly, ingénieur, conducteur des travaux neutres, la ligne de Neuville, a été inaugurée, samedi matin, les tramways pourront donc desservir le champ de tir de la Fête fédérale.

Félicitons la Compagnie et demandons lui d'être aussi diligente pour les autres lignes.

SECOURS EXTRAORDINAIRES AUX PAUVRES. — A l'occasion de la fête fédérale de gymnastique et de la visite de M. le Président de la République, une distribution de bons de viande a été faite samedi à toutes les familles assistées par le Bureau de bienfaisance.

AU CONDITIONNEMENT. — A l'occasion des fêtes de Tourcoing, le Conditionnement ne sera ouvert, mardi prochain, que le matin.

ARRIVAGES DU 2 JUIN 1906. — Fraises, 80 kil.; cerises, 620 kil.; pois, 910 kil.; pommes de terre, 400 kilos; salades, 150; beurre, 60 kil.; asperges, 300 bottes; artichauts, 300; abricots, 24 caisses; fromage, 20 kilos; endives, 50.

VOTRE ENFANT EST DÉLICAT et c'est en vain que vous lui avez administré les médications les plus toniques. Ne vous découragez pas; donnez-lui des phosphates assimilables, c'est-à-dire, faites lui manger du PAIN NORMAL FRANÇAIS. Vous serez émerveillé de la rapidité avec laquelle l'enfant se développera. (Voir aux annonces.) 4245

Fabrique de Meubles, Ch. DESURMONT, 35, rue de Tournai. **Tapis, Tentures, Linoléum, Toiles cirées.** Vendus à des prix les plus réduits. 4206

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing. 741

MOUVAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira mardi 5 juin, à huit heures du soir, en session ordinaire de mai, pour délibérer sur les questions ci-après : 1° Lecture des procès-verbaux de la dernière séance; 2° Compte administratif du maire de l'exercice 1905; 3° Budgets additionnels et primitifs de l'hospice et du Bureau de Bienfaisance (avis); 4° Discussion des vœux émis dans la dernière séance; 5° Réception définitive des travaux de pavage de la rue Jeanne d'Arc.

MAISON BLONDEAU, place Saint-Christophe, Tourcoing et rue de Lannoy, Roubaix. Assortiment considérable de vêtements tout faits et draperies pour vêtements sur mesure. 4216d

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

N° 117.

LA POCHARDE..!!

Par JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

L'HOMME DU PRIEURÉ

I. — *(suite)*

— En attendant que vous ayez vu votre père et que vous sachiez quelle est sa volonté, si vous aimez vraiment Louise, ou si vous ne voulez pas troubler le calme de sa vie, je crois qu'il serait prudent de ne plus la voir.

— Ne plus la voir!

— Oui.

Urbain se raidit contre l'émotion qui l'envahissait.

— Je vous demande votre parole, monsieur du Thiellay.

— Je refuse... Vous n'avez pas le droit de me la demander... Une seule personne a ce droit... Louise.. Devant elle seule, je m'engagerai...

— Puisque vous le voulez, ce sera Louise elle-même qui l'exigera...

Lorsqu'ils se séparèrent, Berthelin remarqua que le jeune homme perdait contenance. Il était pâle. Ses lèvres tremblaient. Ses yeux se mouillaient.

— Je vous ai fait de la peine, monsieur.

— Oui... beaucoup de peine, beaucoup.

Urbain rentra lentement à Fénestrel. Il aperçut son père et alla droit à lui.

— Mon père, dit-il, je voudrais causer avec vous.

Le comte fut frappé de la gravité avec laquelle Urbain venait de parler. Il regarda silencieusement son fils pendant quelques secondes.

Puis, lui prenant le bras, et l'entraînant dans une avenue bordée de chênes :

— De quoi s'agit-il?

— J'aime.

— Tant mieux, mon enfant... Est-ce cela que tu tremblais de me dire? fit le comte en souriant. En ce cas, te voilà rassuré.

— Ce n'est pas cela seulement.

— Ah! ah! Eh! bien, j'écoute... Aurais-tu fait quelque sottise?

— Non... Je crains seulement que le nom de celle que j'aime ne vous agrée pas.

— Elle est pauvre?

— Très pauvre...

— Tant mieux encore. Elle te devra la fortune. Tu seras riche pour deux... Quant à l'honorabilité, je n'en parle pas. Je sais bien que tu n'aurais pas choisi une jeune fille dont l'alliance nous ferait rougir, ta mère et moi, et couvrirait mon nom de honte et de ridicule.

Urbain tressaillit. Son cœur se gonfla.

Le comte ajoutait :

— Dis-moi son nom.

— Louise.

Le comte se mit à rire.

— Louise qui? Louise qui? Il y en a par centaines des Louise dans le pays.

— Louise Lamarche...

Thiellay ne se rappela pas tout de suite le drame de la Pocharde.

— Lamarche, c'est un nom comme un autre... Ce n'est pas ridicule... Et où se trouve-t-elle, cette jeune fille? Où pourrais-je la voir?

— Chez M. Jean Berthelin... au Clos des Noyers.

— Chez Berthelin!

Le comte parut brusquement inquiet et regarda son fils avec une sorte d'effarement. Le nom de Berthelin venait d'évoquer tout le passé et le comte connaissait, comme tout le monde, l'arrivée au Clos des Noyers de Claire et de Louise.

Son esprit s'éclairait soudain.

Mais il ne voulait pas croire : il s'y refusait..

— Je suppose, dit-il enfin, au bout d'un long, très long silence, qu'il ne s'agit pas de Louise Lamarche, l'une des filles de la *Pocharde?...*

— Mon père!...

— Voyons, réponds... Est-ce que par hasard...

— Oui, mon père, il s'agit d'elle!

Thiellay s'arrête. Il considère son fils avec effarement. Certainement l'idée lui vient que le jeune homme est fou.

Urbain soutient son regard sans arrogance, mais avec fermeté.

— Tu ne plaisantes pas?

— Non, mon père.

— Et en me parlant ainsi tu possèdes bien toute ta raison?

— J'ai longuement réfléchi avant de vous parler.

Nous avons dit que le comte adorait son fils. Jamais un mot sévère n'était tombé de ses lèvres à l'adresse de cet enfant. Du reste, jamais Urbain n'avait mérité de réprimande et de sévérité.

Tout autre, peut-être, se fût emporté devant une pareille confidence.

Lui fut douloureusement surpris et presque effrayé, car il connaissait la droiture d'esprit du jeune homme. Il connaissait son énergie. Il se disait que ce n'était pas une parole en l'air que celle de cet aveu d'amour et il savait qu'en refusant il allait le frapper au cœur d'une blessure profonde, qui serait longue à guérir, sinon mortelle.

Ce ne fut donc pas un reproche qu'il lui adressa. Ce fut un mot de compassion :

— Mon pauvre enfant!

— Vous me plaignez, père?

— Oui.

— Pourquoi, puisqu'il dépend de vous que je sois très heureux...

— (Mon pauvre enfant! Mon pauvre enfant! répéta le père tout attendri, n'y songe pas. C'est impossible... Jamais tu ne seras le mari de cette jeune fille, si modeste, si pure, si digne qu'elle soit de ton amour. Ta passion calmée, ta réflexion survenant plus tard, lorsque tu envisagerais cette déchéance où tu aurais croulé par ta faute et par la mienne, tu aurais le droit de venir me reprocher ma faiblesse et de me dire : « Père, c'était à toi d'empêcher cette folie... C'était à toi d'opposer ta volonté à ce rêve d'insensé... Pourquoi ne l'as-tu pas fait?... Pourquoi as-tu manqué à ton devoir? »

Une femme, enveloppée d'un long manteau, se dirigeait de leur côté.

C'était Clotilde.

En les apercevant, elle hâta le pas pour les rejoindre.

C'était toujours la jolie Clotilde d'autrefois, de tournure et d'allure; la taille était aussi svelte et aussi élégante. Mais le visage avait bien changé. Il avait perdu, dans la physionomie, ce qu'il y avait jadis d'un peu léger, de frivole. Et cela avait fait place à une gravité triste. Jadis, à son lit de mort, son mari lui avait pardonné. Lorsqu'elle fut guérie, il n'avait pas repris le pardon généreux qui, à cette agonisante, avait rendu tout à coup la vie. Mais pouvait-il être pour elle, après la faute, même après le pardon, ce qu'il avait été autrefois?... Pouvait-il oublier?...

Mais s'il ne l'aimait plus d'amour, il l'avait cependant entourée d'un sorte de tendresse compatissante, devinant bien ce qu'elle souffrait, cette pauvre âme blessée dont la torture était incurable.

Car elle l'aimait, à présent, avec une folie d'amour. Elle avait senti cet amour-là se développer lorsqu'elle avait, par instants, autrefois, douté de son crime.

— Ah! s'il n'était pas coupable, comme je l'aimerais!

Et quand elle avait tout appris, alors elle s'était abandonnée à sa passion avec bonheur.

Mais le remords d'avoir outragé cet homme restait en elle vivace.

C'était vraiment le bonheur perdu, l'intimité d'autrefois impossible.

Elle s'approcha lentement du comte et de son fils.

Et avec un sourire :

— Quels airs mystérieux! dit-elle; que complotez-vous donc?

Le comte prit la main du jeune homme et la serrant avec tendresse :

— Veux-tu que nous interrogions ta mère?

— Oui.

— M'interroger, moi? fit-elle surprise.

— Toi. Et tu prononceras entre nous, dit le comte.

Comme pour chercher protection, Urbain alla prendre sa mère entre ses bras.

— Défends-moi, mère,